

OSCAR

le **confort** d'une rénovation réussie
par des **garanties** de résultats

5 étapes claires pour une rénovation certifiée de
votre logement, suivie par la Fédération Française
de la Construction Passive.

1 Un pré-audit

Un rendez-vous d'analyse avec les conseillers des
Espaces Info Énergies de l'Ademe

2 Étude avant rénovation

Calculer **quel est le meilleur choix en fonction
de votre budget** du pré-audit et vous proposer
les travaux les plus judicieux à réaliser

3 Chiffrage des travaux

Un chiffrage par appel d'offres, **auprès de
professionnels certifiés** qui savent s'engager

4 Maîtrise d'œuvre

De la validation des devis, de remise des plans
d'exécution, au suivi des travaux et à la réception

5 Certification

Un bâtiment rénové, de qualité, dont les
performances sont mesurées objectivement,
donnant lieu au label **Fédépasseif Oscar
Rénovation**

OSCAR



**Organiser
Sécuriser
Contrôler
Accompagner
Rénovation énergétique**

OSCAR est un programme de rénovation mis en place via
un partenariat entre la **Fédération Française de la
Construction Française** et le **Pays de Saverne Plaine et
Plateau** pour booster la rénovation des logements en
Alsace, en ayant à cœur une obligation de moyens et de
résultats, avec une mise en œuvre héritant de la rigueur et
des protocoles de construction de la construction passive.

Vous pouvez nous rencontrer au siège de la Fédération
Française de la Construction Passive, au sein de l'**Espace
Éco Entreprenant** de Saverne, premier hôtel d'entreprise
certifié passif par la Fédération.

www.oscar.fedepassif.fr

oscar@fedepassif.fr

Fédération Française de la
Construction Passive

21 rue des Rustauds - 67700 MONSWILLER
09 72 34 89 59



OSCAR



**Organiser
Sécuriser
Contrôler
Accompagner
Rénovation énergétique**

réalisation © DR • Pays de Saverne | crédits photo : jadrlog, agence Fotolia • Impression : PrintDoco • Ne pas jeter sur la voie publique



OSCAR

une rénovation avec
garantie de moyens et de résultats

avec la Fédération Française de la Construction Passive

nos **Objectifs**

La Fédération Française de la Construction Passive, en partenariat avec le Pays de Saverne Plaine et Plateau, a choisi de porter un protocole sérieux et exigeant pour la rénovation des bâtiments. Cette rénovation donne lieu à une certification attestant des performances énergétiques mesurées.

*Une rénovation de qualité,
c'est pouvoir garantir :*

- ❖ une garantie des **consommations énergétiques**
- ❖ une **qualité de l'air intérieur** contrôlée
- ❖ un **confort** réel, **été comme hiver**
- ❖ une **pérennité des parois** (humidité)

Et le certifier !

1 un **Pré-audit**

Un pré-audit est réalisé dans votre habitation par un conseiller des Espaces Info Énergies, pour comprendre votre ressenti et mesurer objectivement la qualité du logement à rénover.

Une campagne de mesure sera réalisée sur la température des sols, murs, fenêtres, mais également l'humidité dans toutes les pièces, le risque de condensation dans chaque pièce.

Cette campagne de mesure permettra d'établir la situation initiale du logement, sur laquelle va travailler un ingénieur thermicien.

2 une **Étude** avant rénovation

Le pré-audit réalisé permet à l'ingénieur thermicien formé par la Fédération aux exigences de la rénovation de réaliser une planification des objectifs en fonction du budget du maître d'ouvrage.

Il va également mettre en œuvre un protocole de mesure des fuites rigoureux et calculer le coût énergétique de celles-ci.

Enfin, il va dimensionner les besoins de chauffage, les ponts thermiques, les risques de condensation, la pérennité des parois, le renouvellement de l'air intérieur.

Cette phase d'étude abouti à une proposition de travaux et un estimatif des besoins de chauffage clairement annoncé.

OSCAR

le **confort** d'une rénovation réussie
par des **garanties** de moyens
et de résultats



une question ?

oscar@fedepassif.fr

3 un **Suivi** des travaux

L'avantage d'OSCAR est le suivi qu'il vous apporte sur les travaux, qui sont réalisés par des professionnels certifiés, maîtrisant les techniques à mettre en œuvre dans votre logement.

La réception des travaux est faite en présence d'un ingénieur de la Fédération Française de la Construction Passive, qui intervient sur la vérification de l'étude (dossier), et sur la vérification des résultats au travers de tests d'étanchéité, et sur la mise en place d'une campagne de mesure sur la température, l'humidité et le CO₂.

Et lorsque les mesures annoncées sont réelles et vérifiées, la rénovation fait l'objet d'un **label Fédépassif Oscar Rénovation**